

Jean-Pierre Sueur s'est exprimé au Sénat, lors du débat sur la proposition de loi relative à la contrefaçon, qui a été définitivement adoptée le 26 février.

Il a vigoureusement défendu cette proposition de loi qui accroît les sanctions contre ceux qui font œuvre de contrefaçon soulignant que « *selon l'OCDE, la contrefaçon correspond à 10 % du commerce mondial, se traduit par la perte, en France, de 38 000 emplois et de 6 milliards de recettes fiscales par an* ».

>> [Lire le texte de son intervention en séance](#)

>> [Le Figaro.fr, 26 février](#)

.